

DIVERS

FI32407

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me DIDELOT, Notaire au ROBERT (97231) SCP «TRIPET et MARRY», 11 allée des Moubins, CRPCEN 97211, le 14 avril 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

M. Charles Donatien AVRILA, retraité, et Mme Gilberte Vayola VAUTOUR, adjoint administratif, demeurant ensemble à LE ROBERT (97231) Augrain, chemin Mangotin.

Nés : M. à SAINT-JOSEPH (97212) le 6 septembre 1954, Mme à LE ROBERT (97231) le 4 février 1962.

Mariés à la mairie de LE ROBERT (97231) le 26 décembre 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

De nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

MARCHÉ PUBLIC

FI32347



Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conjointe conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-03-10-00004 du 10 mars 2025 relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire au projet de recyclage immobilier sur les secteurs « Arc Ouest » et « Cazotte » situés au centre-ville de Fort-de-France, porté par la société d'aménagement et d'équipement de la Martinique (SOAME). Cette enquête publique conjointe d'une durée de trente (30) jours consécutifs se déroulera du 15 avril 2025 au 14 mai la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », siège de l'enquête publique.

Le tribunal administratif de la Martinique a désigné M. Léon – Michel AMATA en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Michel ALONZEAU, en qualité de suppléant, par décision n° E 25000001 / 97 du 19 février 2025, pour encadrer et conduire l'enquête publique. Monsieur Léon – Michel AMATA siègera à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Jours / Dates et heures des permanences

mardi 15 avril 2025 / 8h00 – 12h00 / Ouverture et permanence

mercredi 23 avril 2025 / 8h00 – 12h00 / Permanence

mercredi 30 avril 2025 / 8h00 – 12h00 / Permanence

lundi 5 mai 2025 / 8h00 – 12h00 / Permanence

mercredi 14 mai 2025 / 8h00 – 12h00 / Permanence et clôture

Le dossier d'enquête publique, les pièces qui l'accompagnent et les registres d'enquête publique, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné.

Le dossier est consultable à la mairie de Fort-de-France du 15 avril 2025 au 14 mai 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, et également sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2025 : « enquête publique conjointe conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-03-10-00004 du 10 mars 2025 relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relative projet de recyclage immobilier pour la création de réserves foncières sur le secteur « Arc Ouest » et le secteur « Cazotte » situés au centre-ville de Fort-de-France, porté par la société d'aménagement et d'équipement de la Martinique (SOAME).

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Fort-de-France ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

- Monsieur Andy MARC
Société : SOAME
63, rue Victor Sévère
97200 FORT-DE-FRANCE
tél : 05 96 63 90 91 - cel : 06 96 27 74 99
mél : andy.marc@groupeasoame.com
- Mme FOSSAERT Maëlle
Juriste foncier – Société SEGAT (missionnée par la SOAME)
31, rue Étienne Marey – 75 020 Paris
tél 01 43 15 85 00 – cel 07 88 45 51 06
mél : maelle.fossaert@segat.fr
- Monsieur PAULIN Jean-Louis
Mairie de Fort-de-France
Boulevard du Général de Gaulle
BP 646 – 97200 Fort-de-France
tél 05 96 59 60 00 – cel 06 96 44 38 54
mél : jean-louis.paulin@fortdefrance.fr

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Fort-de-France et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2025 »

TRIBUNAUX

FI32404

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT LA CONVERSION
DU REDRESSEMENT
EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 24/00007 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIBAF

Le 25 Février 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation

judiciaire à l'égard de :

Madame Nathalie, Estelle POLOMAT

365 Avenue Antoine Vitez
97200 FORT-DE-FRANCE

SIREN : 791 337942

Activité : Infirmerie Libérale

Date de la Cessation des paiements : 27/08/2022

* juge commissaire titulaire : **Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ DE FORT DE FRANCE**

* mandataire judiciaire :

la SCP BR ASSOCIES, Représentée par Me Michel BES, en qualité de Mandataire Liquidateur,

Centre d'affaires Dillon-Valmènière - 97200 FORT DE FRANCE

* Met fin aux fonctions de l'administrateur judiciaire :

LA SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, Représentée par Me Leila VALLERAY

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32400

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DE LA PROCEDURE
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE: N° RG 25/00019 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIM4D

Le 25 Février 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

LA S.E.L.A.R.L. EXPERTS GEOMETRE CARABIES

Immeuble Frégate - Appt. 112
Résidence Les Terrasses de la Mer et du Levant

97233 SCHOELCHER

SIREN : 440 780 476

Activité : Géomètre expert

Date de la Cessation des paiements : 12/02/2025

* juge commissaire titulaire : **Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ DE FORT DE FRANCE**

* mandataire judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANG-TING, Représentée par Me Marie-Hélène MONTRAVERS, en qualité de mandataire liquidateur

6 Rue des Arums Anse Miton 97229 TROIS-ILETS

* Commissaire de justice :

Maître Isabelle PELAGE

Commissaire de Justice

Quartier Mangot Vulcin - 97232 LE LA-MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32399

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DE LA PROCEDURE
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00024 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TINUF

Le 25 Mars 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

L'ASSOCIATION NIMERIK BA TOUT MOUN

Quartier Dostaly Ouest

97240 LE FRANÇOIS

SIREN : 912 011 509

Activité : Insertion par l'activité éco-

nomique - Autres enseignements

Date de la Cessation des paiements : 25/09/2023

* juge commissaire titulaire : **Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ DE FORT DE FRANCE**

* mandataire judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANG-TING, Représentée par Me Yohann YANG-TING, en qualité de mandataire judiciaire

6 Rue des Arums Anse Miton 97229 TROIS-ILETS

* Commissaire de justice :

Maître Hélène MARTIN, Commissaire de Justice

2, Avenue Emile Maurice - 97233 SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32409

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
ORDONNANT LA CLÔTURE
DU RETABLISSEMENT PROFESSIONNEL

AFFAIRE : N° RG 24/00056 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIIA2

Le 27 Mars 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a ordonné la clôture du rétablissement professionnel à l'égard de :

Madame Josette Faustin DECILAP
33 avenue Plissonneau
Route de Redoute

97200 FORT-DE-FRANCE

SIREN : 409 840 238,

entrepreneuse individuelle

Activité : Voyance

MET FIN AUX ORGANES DE LA PROCEDURE :

DIT QUE la clôture de la procédure entraîne l'effacement des dettes figurant sur la liste des créances déclarées en vertu de l'article L.622-24 du Code de Commerce dressée par :

LA SELARL MONTRAVERS YANG-TING, Représentée par Me Yohann YANG-TING, en qualité de Mandataire judiciaire au Rétablissement professionnel

Adresse: 6 Rue des Arums Anse Miton 97229 TROIS-ILETS

MET FIN AUX FONCTIONS DE : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge

Commis dans le cadre du Rétablissement Professionnel

FI32401

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT LA CLÔTURE
POUR INSUFFISANCE D'ACTIFS

AFFAIRE : N° RG 23/00053 - N° Portalis DB3X-W-B7H-THZPF

Le 25 Mars 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs à l'égard de : **L'ASSOCIATION CONSEIL SERVICES**

Résidence Citronnelle - Bât Eucalyptus Porte 9

97233 SCHOELCHER

SIREN : 883 595 829

Activité : Conseils et accompagnement aux entreprises

* juge commissaire **Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ DE FORT DE FRANCE**

Rappelle que les fonctions du juge commissaire prendront fin au jour où le compte rendu de fin de mission du liquidateur aura été approuvé.

* Met fin aux fonctions du mandataire liquidateur :

La SELARL MONTRAVERS YANG-TING, Représentée par Me Yohann YANG-TING,

6 Rue des Arums Anse Miton 97229 TROIS-ILETS